

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

*Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative*

Cadre réservé à l'autorité environnementale		
Date de réception : <u>21/07/17</u>	Dossier complet le : <u>29/08/17</u>	N° d'enregistrement : <u>1017-5142</u>

1. Intitulé du projet

Projet de développement agricole : réalisation d'ombrières agricoles dotée en toiture de panneaux photovoltaïque d'une superficie de 11 690m²

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom _____ Prénom _____

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale SCEA BEL'R GAIA

Nom, prénom et qualité de la personne habilitée à représenter la personne morale JEAN-LIONEL VERGEZ, GERANT

RCS / SIRET

5	2	4	8	0	3	2	5	1	0	0	0	1	5
---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---

 Forme juridique SCEA

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie <i>(Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))</i>
ENERGIE RUBRIQUE 30 ^o Ouvrages de production d'électricité à partir de l'énergie solaire.	Construction d'ombrières agricoles d'une puissance de 1.5MWc

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Le projet consiste en la construction d'ombrières de 1.17ha de culture de plantes ginseng sur un terrain à vocation agricole d'une superficie de 1,6 ha (après division parcellaire). Ce projet constitue une extension du projet existant sur la parcelle contiguë. Les ombrières agricoles sont de 3ième génération afin de faciliter le passage de machines agricoles et donc de circuler librement sous la structure. Le pan sud est de faible pente (10°) afin d'avoir une hauteur à sablière faible de 3.9m. La hauteur faitage des abris est donc inférieure à 5.8m, largement inférieur à la hauteur des serres maraichères qui avoisinent les 8m de haut.

Les abris seront de forme bipente et une plantation de haies sur le pourtour du projet sera réalisé, favorisant ainsi l'insertion architecturale dans l'environnement paysager

Aucun travaux de démolition n'est à prévoir.
Les eaux de pluie seront collectées par des chéneaux réparties sur la longueur de l'ensemble des ombrières (côté Sud) et acheminées via un réseau vers un bassin d'infiltration naturelle des eaux de pluie dont les dimensions seront déterminées suivant l'étude Loi sur l'eau.

4.2 Objectifs du projet

L'objectif est de répondre à un besoin d'un agriculteur qui souhaite développer ses activités agricoles de culture de ginseng. Le ginseng est une plante d'ombre qui ne doit pas recevoir plus de 10 000lux quel que soit la période de l'année. Ceci correspondant à un ombrage de 80% à 90%.

Le ginseng est sensible aux excès d'eau stagnante. Une structure de sol aérée et drainante est indispensable en milieu soumis aux intempéries. De nombreuses maladies fongiques sont susceptibles de se développer : l'aération, l'absence de points d'humidités continue et la qualité sanitaire des terrains primordiales. Les sols doivent être drainant mais une légère fraîcheur en période chaude reste un facteur important de rendement.

L'étanchéité du toit permet de maîtriser la pluviométrie sur la culture et ainsi de s'affranchir des excès d'eau (source de maladies) et des déficits (source de perte de récolte).

La production d'énergie verte permet de financer les infrastructures nécessaires à l'activité de l'agriculteur en valorisant la surface disponible la surface disponible en toiture par la pose de panneaux photovoltaïque

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

Les travaux seront séquencés tel quels :

- 1) Terrassement et VRD et du bassin d'infiltration des eaux de pluie,
- 2) Réalisation des fondations en béton sous chaque poteau métallique à l'aplomb des portiques réparties par travées de 5m,
- 3) Montage des structures métalliques,
- 4) Couverture de la charpente par les panneaux photovoltaïque,
- 5) Montage des chéneaux et évacuation des eaux vers le bassin de rétention d'eau,
- 6) Pose de la clôture en périphérie des ombrières agricoles
- 7) Montage du système d'irrigation,
- 8) Mise en culture du ginseng.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Activité liée à l'exploitation agricole sous ombrières et à l'entretien de la structure porteuse ainsi que des panneaux photovoltaïque en toiture.

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Le projet sera soumis à un permis de construire et une autorisation au titre de la loi sur l'eau.

La gestion des eaux relève de la Loi sur l'Eau (articles L.211 et suivantes du Code de l'Environnement) et de ses textes d'applications (articles R.211 et suivantes du Code de l'environnement). La rubrique retenue pour le classement du projet est le N°2.1.5.0

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Surface de la parcelle exploitée	16 000m ²
Surface de l'ombrière agricole photovoltaïque	11 695 m ²

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

BRIDE
40300 SORDE L'ABBAYE

Parcelles :
Section ZB
Numéro 16/18

Coordonnées géographiques¹

Long. 0 1° 04' 11" 4 Lat. 4 3° 32' 18" 5

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. ___ ° ___ ' ___ " ___ Lat. ___ ° ___ ' ___ " ___

Point d'arrivée :

Long. ___ ° ___ ' ___ " ___ Lat. ___ ° ___ ' ___ " ___

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Site Inscrit - Gaves de Pau et d'Oloron
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Site Natura 2000 Directive habitats du Gave de Pau au plus proche à 70 m du site.
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'Impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	L'autorisation de pompage dont dispose la SCEA Bel'R Gaia pour le projet de ginseng et de kiwi existant, sera modifiée pour n'avoir qu'un seul point d'accès au gave. Les parcelles étaient jusqu'à maintenant utilisées pour cultiver du maïs, la culture de ginseng ne demande pas plus de ressources en eau.
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les ombrières seront ouvertes sur le côté EST, OUEST et NORD, un bardage sera prévu sur la partie SUD pour des problématiques d'ombrages. Les terres étant à l'origine des terres agricoles, le développement de la flore et les habitats sont très limités sur ces parcelles. Il n'y aura pas plus d'impacts à ce sujet. La destination de l'activité sur ces parcelles étant la même, la continuité écologique sera respectée.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La zone projet ne se situe pas dans un site Natura 2000, mais à proximité. Malgré la proximité assez forte du projet, c'est à relativiser par rapport aux liens écologiques existants entre la zone projet et les espèces/milieus couverts par le zonage. En effet la zone couvre les espèces associés au Gave de Pau, qui n'a aucun lien écologique avec la zone du projet.

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Zone de sismicité 3 (aléa modéré) Ce risque sera pris en compte dans la conception des constructions.
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	

	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Emissions	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des effluents ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le maintien et l'implantation d'une strate herbacée haute, au niveau de la clôture périphérique permettra d'atténuer la visibilité d'ouvrage. L'intégration paysagère du site sera également assurée par la taille réduite de l'ouvrage, la hauteur limitée des éléments de structure, une implantation de l'ouvrage suivant la topographie et l'alignement du projet existant.
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

D'un point de vue environnemental :

1-flore& habitats

Il n'y aura destruction de formations végétales car il n'y a pas de création de surfaces nouvelles mais réutilisation d'une surface dont la destination est déjà agricole.

2-faune

Les travaux seront réalisés en dehors de la période de reproduction des amphibiens des des oiseaux (février-août) pour éviter toute perturbation des espèces.

3-hydrologie

Il importe de concevoir le bassin d'infiltration de façon à ne pas provoquer de remonter excessive de la nappe en périphérie du bassin durant les phases d'injections coïncidant avec une période de fortes pluies. Les dimensions du bassin seront déterminées après étude Loi sur l'eau.

D'un point de vue santé humaine :

Il n'y a pas d'effets négatifs sur la santé humaine, puisque les conditions de travail seront améliorées avec de telles infrastructures.

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

[Empty space for response]

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié :	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) :	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain :	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé :	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau :	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input checked="" type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à FENOUILLET

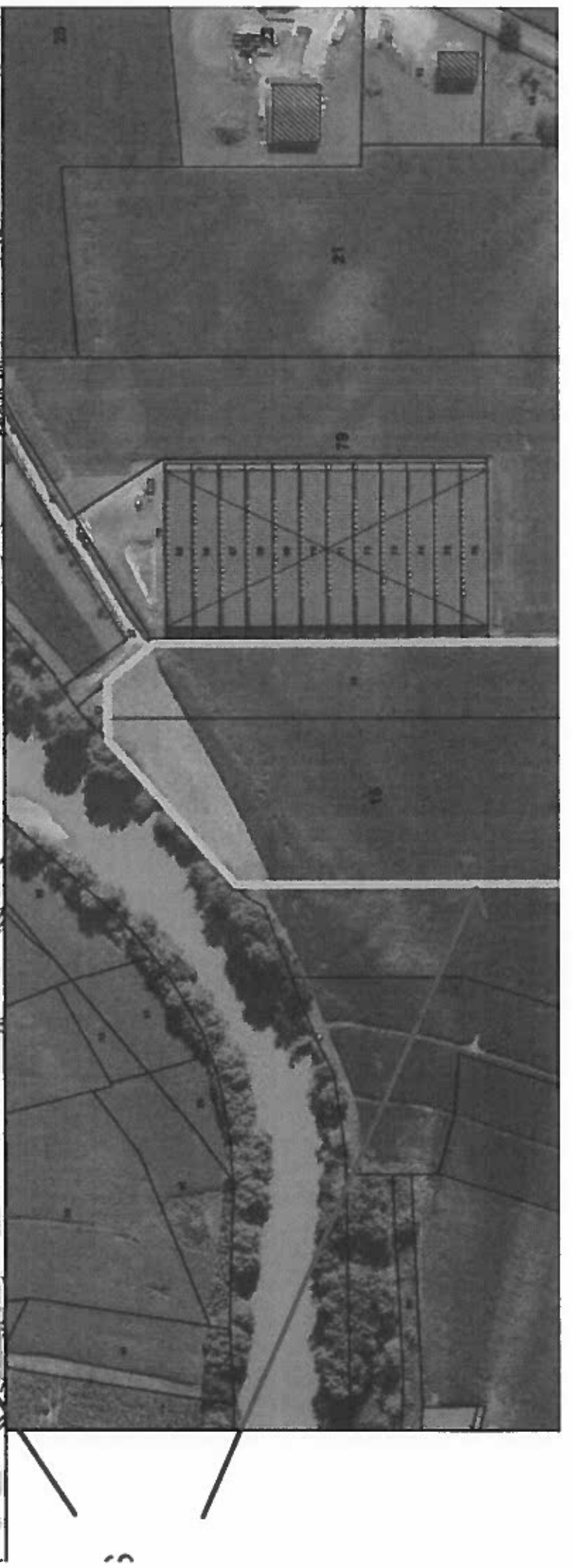
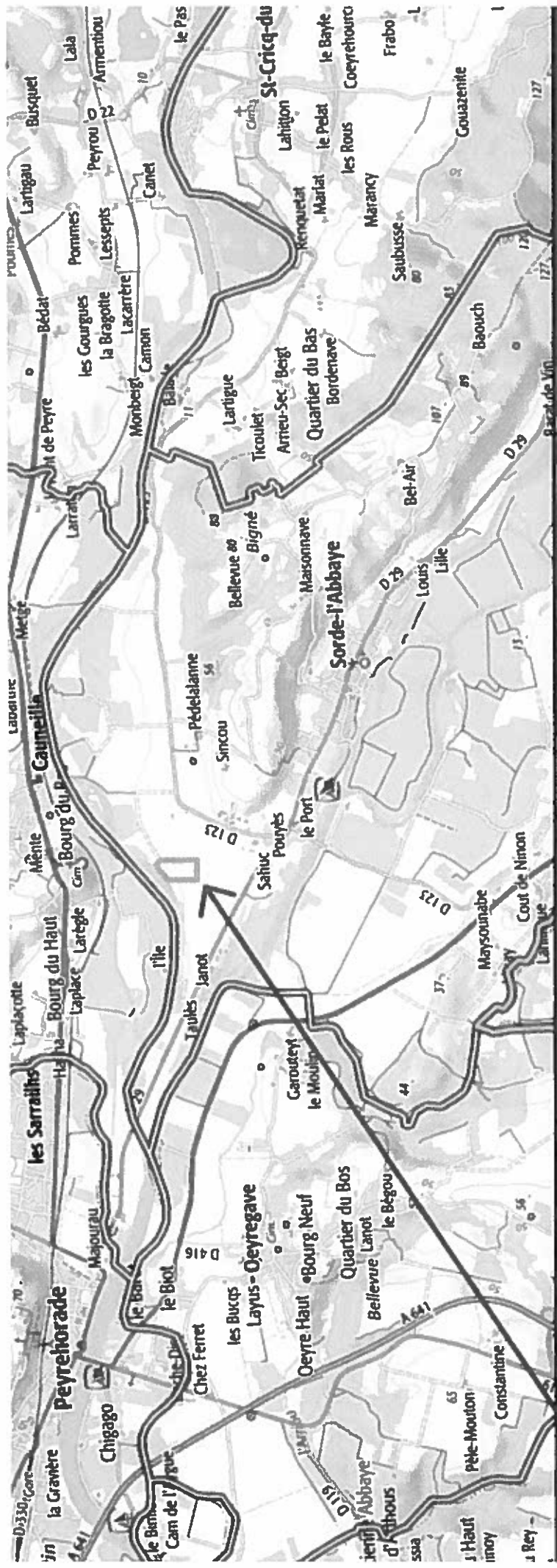
le. 18/07/2017

Signature



Liste des documents fournis :

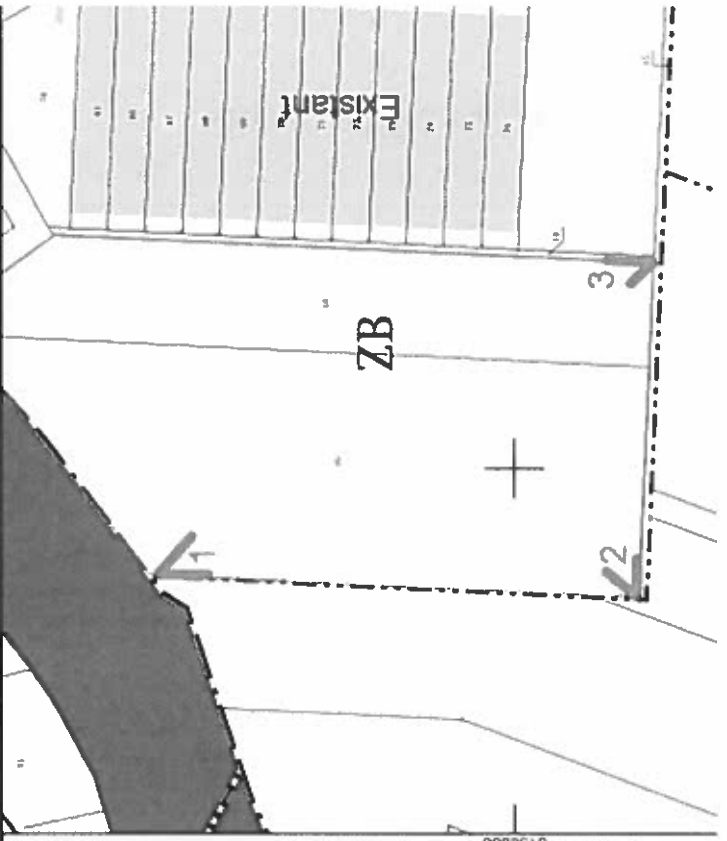
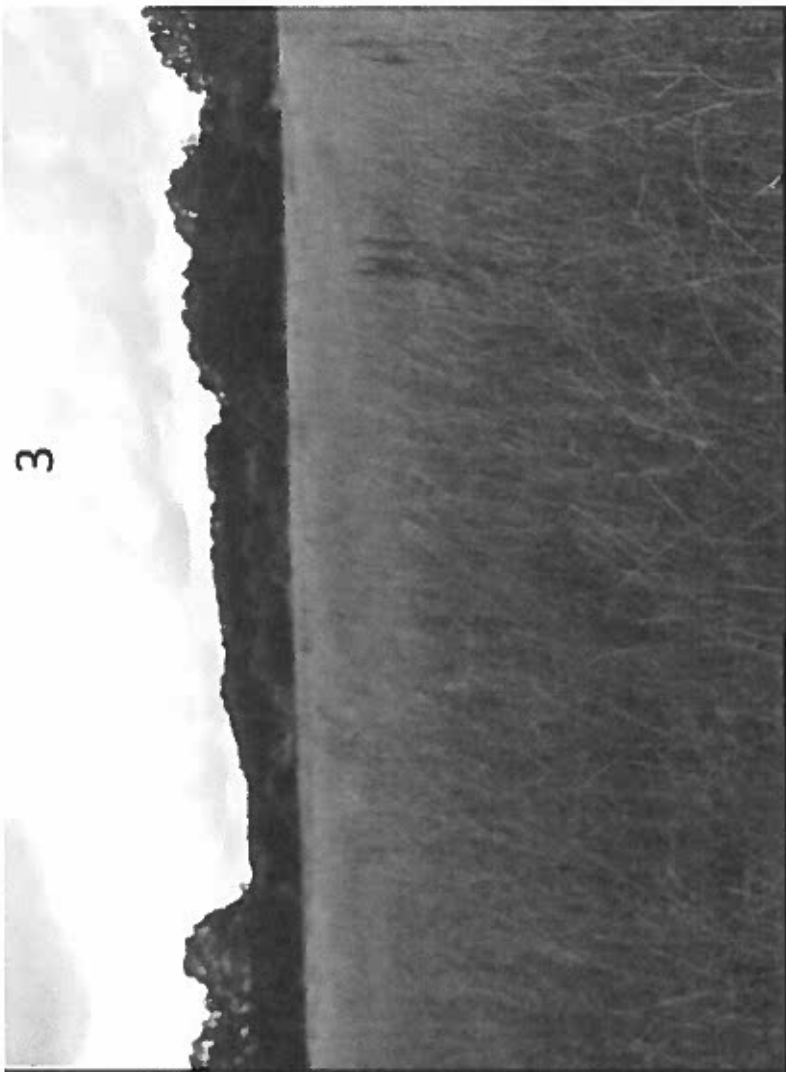
- **PIECE N°1 : Formulaire Cerfa 14734*03**
- **ANNEXE 1 : Cerfa 14734 intitulé "Informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire"**
- **ANNEXE 2 : Plan de situation à l'échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000**
- **ANNEXE 3 : Photographies de la zone d'implantation**
- **ANNEXE 4 : Plan du projet**
- **ANNEXE 5 : Plan des abords du projet à l'échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000**
- **ANNEXE 6 : Plan Natura 2000**
- **ANNEXE 7 : Présentation de la culture ginseng par France GINSENG**



SCEA BEL'R GAIA

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une évaluation environnementale
Adressée à la DREAL Nouvelle-Aquitaine

ANNEXE 3 : photographies de la zone d'implantation



1

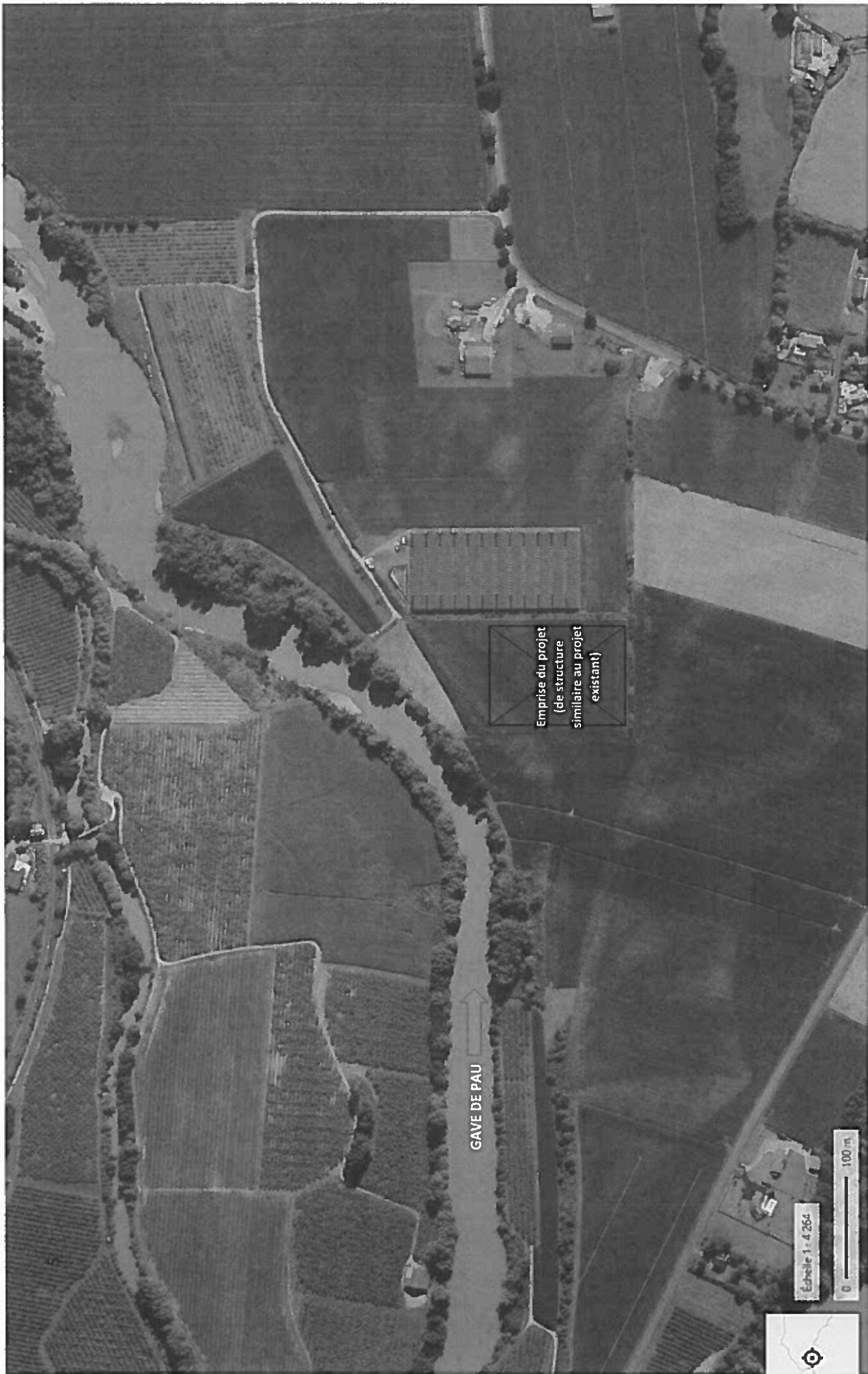
2

3

SCEA BEL'R GAIA

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une évaluation environnementale
Adressée à la DREAL Nouvelle-Aquitaine

ANNEXE 4 : Plan du projet



GAVE DE PAU

Emprise du projet
(de structure
similaire au projet
existant)

Echelle 1 - 4 264

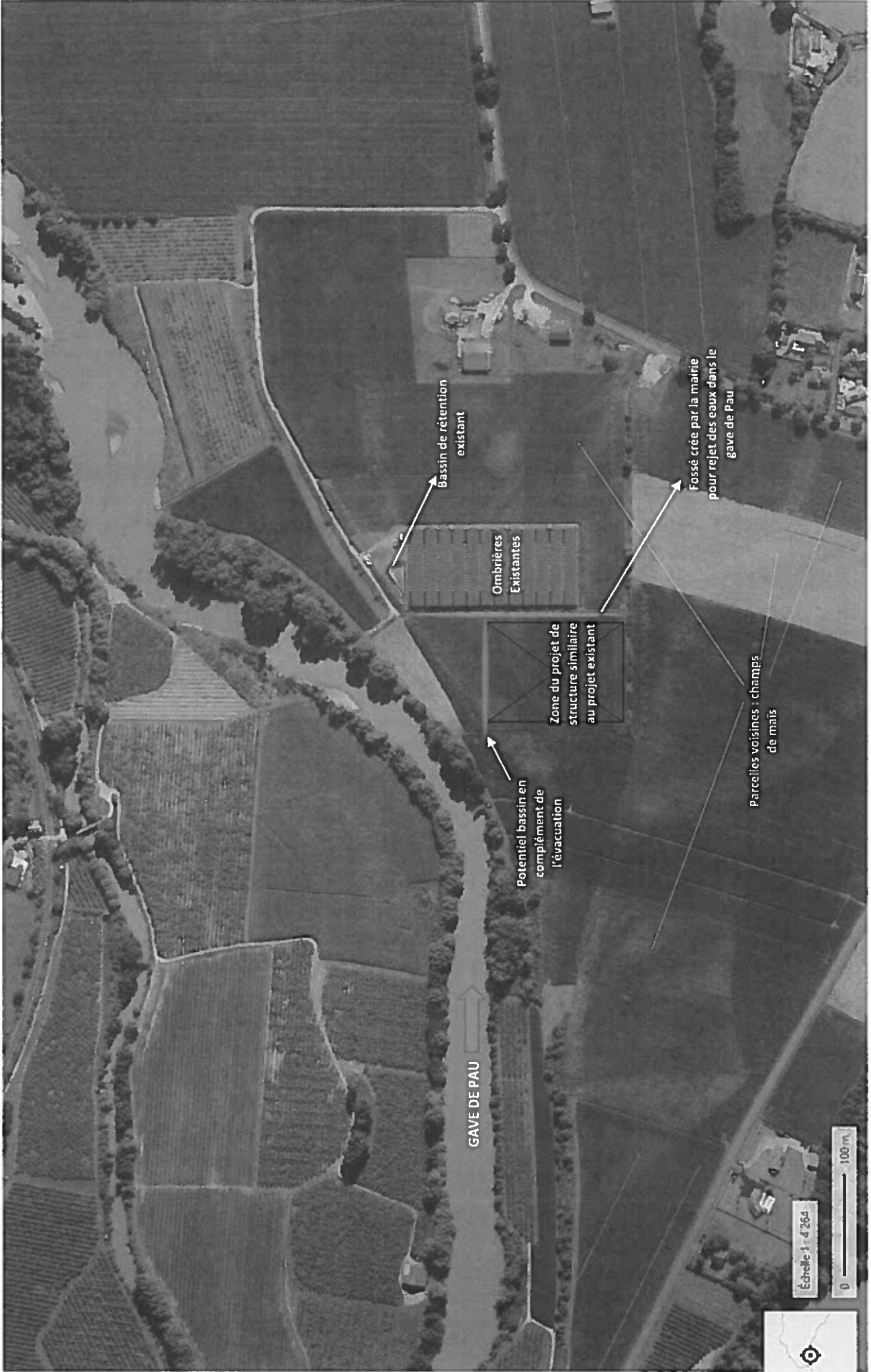
0 100 m



SCEA BEL'R GAIA

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une évaluation environnementale
Adressée à la DREAL Nouvelle-Aquitaine

**ANNEXE 5 : Plan des abords du projet à l'échelle
comprise entre 1/2 000 et 1/5 000**



Bassin de rétention existant

Ombrières Existantes

Zone du projet de structure similaire au projet existant

Fossé crée par la mairie pour rejet des eaux dans le gave de Pau

Parcelles voisines : champs de maïs

Potentiel bassin en complément de l'évacuation

GAVE DE PAU

Échelle 1 : 4'264

0 100 m



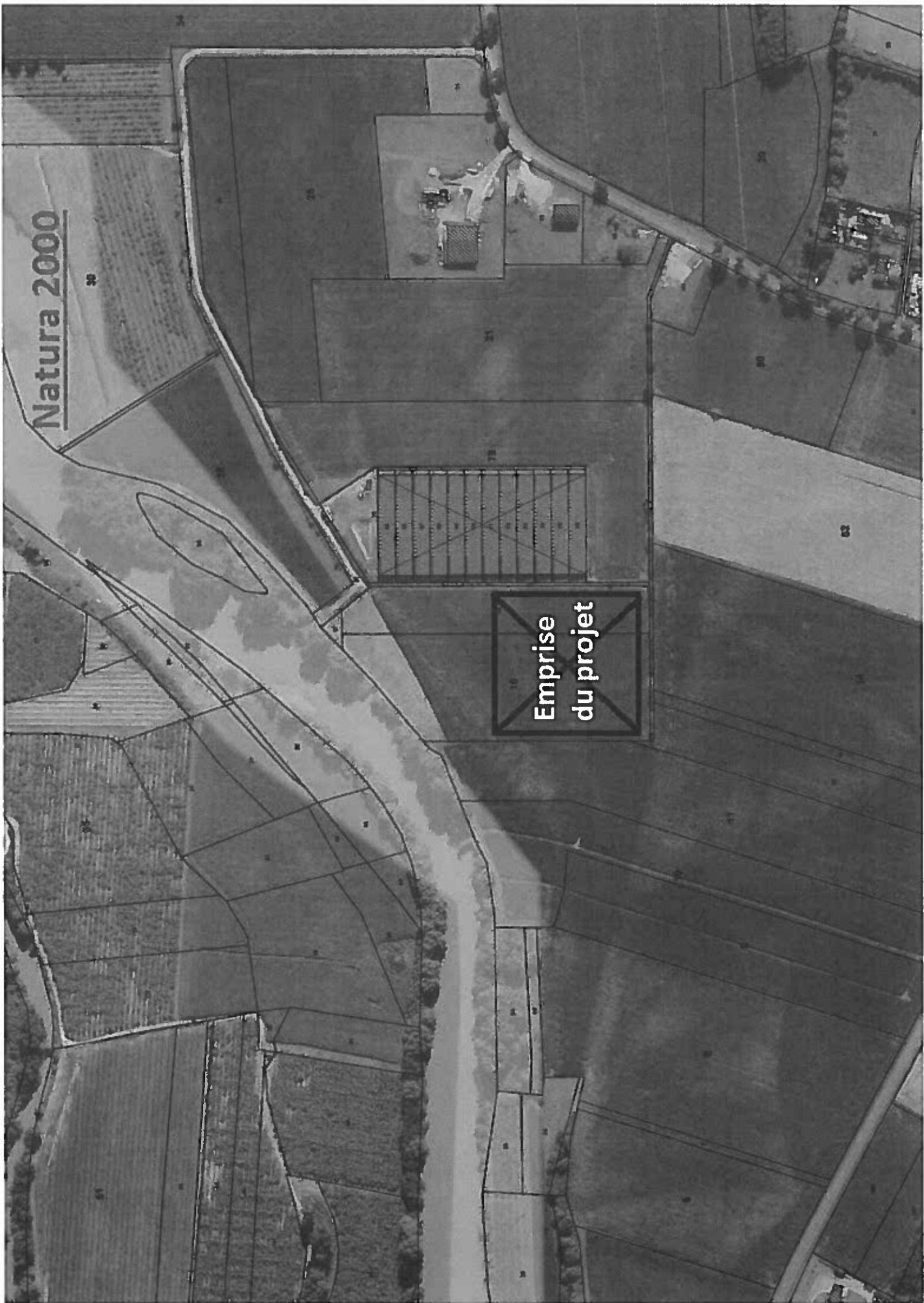
SCEA BEL'R GAIA

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une évaluation environnementale
Adressée à la DREAL Nouvelle-Aquitaine

ANNEXE 6 : Plan natura 2000

Natura 2000

Emprise
du projet



SCEA BEL'R GAIA

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une évaluation environnementale
Adressée à la DREAL Nouvelle-Aquitaine

ANNEXE 7 : Présentation de la culture ginseng par France GINSENG